



© Tous droits réservés.

La reproduction de ce document est interdite sans l'autorisation écrite des auteurs.

Illustration de la page couverture : nuage de mots issu du rapport final réalisé avec Tagxedo.com (avec l'approbation du créateur du site).

Cette étude figure sur le site Internet du Centre de documentation collégiale (CDC) :
<http://www.cdc.qc.ca/>

Il est aussi possible d'obtenir une copie en format papier du présent document en s'informant à la :

Direction des études
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3
Téléphone : 418.872.8041, poste 1137; télécopieur : 418.872.3448

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2013

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013

ISBN : 978-2-920956-24-7

Table des matières

Résumé	vii
Remerciements	ix
Introduction	1
Chapitre 1 : mobilité étudiante internationale - définition et promotion	4
1.1 Définir la mobilité étudiante internationale et son importance dans nos établissements.....	4
1.2 S'intéresser à la mobilité internationale sans réellement y prendre part.....	7
1.3 Un problème de recherche.....	11
Chapitre 2 : méthodologie	13
2.1 Modèle méthodologique.....	13
2.2 Population cible et échantillon	14
2.3 Méthodes de collecte de données	16
2.4 Analyse des données	17
2.5 Validités des données et considérations éthiques.....	18
Chapitre 3 : faire la promotion de la mobilité étudiante internationale	20
3.1 Comment faire la promotion des séjours internationaux?.....	20
3.1.1 Dans deux universités québécoises.....	20
3.1.2 Dans les cégeps.....	23
3.1.3 Dans les collèges privés.....	27
3.2 Les pistes à suivre... ..	29
3.2.1 D'après les étudiants.....	29
3.2.2 D'après les intervenants.....	31
3.3 Se mettre en action... ..	34
Chapitre 4 : outils de promotion de la mobilité étudiante internationale	36
4.1 Carte postale	36
4.2 Site Internet	37
Conclusion	40
Bibliographie	42

Annexe 1 : courriel envoyé aux collègues.....	45
Annexe 2 : schéma de discussion	47
Annexe 3 : carte postale.....	49

Résumé

Cette recherche porte sur la promotion de la mobilité étudiante internationale dans les collèges privés québécois. Deux études menées antérieurement sur ce sujet nous ont permis d'établir les constats suivants : les étudiants des collèges privés retirent d'importants bénéfices (sur les plans personnel, professionnel et scolaire) des séjours et des stages à l'étranger qu'ils effectuent dans le cadre de leurs études et ils sont majoritairement intéressés par ce type d'expériences lors de leur passage au collégial mais, pour diverses raisons (principalement de nature financière et publicitaire), ils sont assez peu nombreux à concrétiser leur intérêt en expérience réelle.

À la lumière de ces constats, nous avons souhaité mener une enquête de type recherche-action auprès de différents intervenants et étudiants d'établissements postsecondaires québécois. Par l'intermédiaire de ce type de recherche, nous souhaitons répondre à trois objectifs spécifiques, soit, dans un premier temps, celui d'identifier les principaux moyens mis de l'avant par les établissements postsecondaires pour faire la promotion de la mobilité étudiante à l'étranger. Dans un deuxième temps, nous voulions consulter quelques intervenants et étudiants sur ce qui serait, selon eux, les meilleurs moyens pour inciter les jeunes à partir à l'étranger durant leurs études. Finalement, au terme de cette enquête, nous avons créé deux outils de promotion qui, nous l'espérons, pourront servir aux collèges qui désireraient favoriser le développement de la mobilité étudiante internationale dans leur établissement.

Remerciements

Cette recherche représente l'aboutissement de travaux menés depuis l'automne 2011 sur le thème de la mobilité étudiante internationale. À l'instar des deux précédentes études que nous avons réalisées sur ce sujet (2011 et 2012), celle-ci n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien financier de l'Association des collèges privés du Québec. Nos premiers remerciements sont donc destinés à l'ACPQ.

Un merci particulier est aussi envoyé aux étudiants et aux intervenants liés à la mobilité internationale dans les collèges qui ont accepté de participer à notre étude. Merci pour votre temps et pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Nos remerciements s'adressent également aux personnes suivantes : M^{me} Ghyslaine Picard, notre directrice des études, pour avoir mis à notre disposition toutes les ressources nécessaires au bon déroulement de notre recherche; M^{me} Geneviève David de Tapage Création et M. Gino Caron pour la réalisation de nos outils de promotion; M^{mes} Marie Gravel et Marie Careau pour la révision linguistique du manuscrit et de l'outil, et M^{me} Isabelle Laplante, du Centre de documentation collégiale, pour le soutien bibliographique. Merci!

Introduction

Il est possible de lire, dans l'édition de mai 2012 du journal *Laflèche internationale*, les témoignages de plusieurs étudiants qui ont réalisé un stage à l'étranger durant l'année scolaire 2011-2012. France, Uruguay, Belgique, Saint-Martin, Australie, autant de destinations pour ces jeunes de différents programmes offerts au Collège Laflèche. Prenons par exemple le cas de Florence Caron, une étudiante en Techniques de tourisme qui a travaillé pour une agence de voyages à Sydney, en Australie. Selon ce qu'elle mentionne, cette expérience lui a demandé beaucoup de courage et de confiance, car elle s'est retrouvée au bout du monde, prise avec certaines difficultés d'hébergement dès son arrivée. Par chance, elle a par la suite déniché une sous-location dans un appartement avec des jeunes d'un peu partout dans le monde, ce qui fut fort enrichissant selon ses dires. Elle affirme également dans son texte avoir développé de nombreuses techniques de travail qui lui seront certainement fort utiles pour son futur emploi. Bref, dit-elle, elle aura vécu « l'expérience de sa vie », tant sur le plan professionnel qu'en ce qui a trait aux relations interculturelles et interpersonnelles.

L'exemple de Florence n'a rien d'unique. En effet, bon nombre de jeunes s'engagent chaque année dans un séjour à l'international dans le cadre de leurs études collégiales. On en dénombre plus de 2800 en 2010, et ce, uniquement dans le réseau des cégeps (Cégep international, 2010 : 26). De plus, tout comme ce qu'affirme Florence dans son article, l'une de nos recherches sur le sujet de la mobilité étudiante internationale (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2011) tend à démontrer que les effets positifs des stages et des séjours internationaux sont multiples et bien réels pour les jeunes qui y participent.

Les résultats de notre plus récente étude (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012) nous permettent aussi de constater que les étudiants du réseau de l'enseignement collégial privé québécois ont un intérêt marqué pour ce type d'activités offertes dans leurs programmes d'études (soit 56,2 % des étudiants) mais que, pour différentes raisons, seule une infime proportion y participe vraiment, soit 18,2 % des étudiants pour qui ces projets

sont offerts dans leur programme collégial. Ce constat, sans être hautement préoccupant (car l'internationalisation de l'éducation peut se matérialiser sous différentes formes dans nos établissements), nous a tout de même amenés à nous questionner sur les instruments mis en place par les collèges afin d'encourager les jeunes à s'engager sur la route du voyage scolaire.

Nous avons donc cherché à savoir s'il existait, dans notre réseau ainsi que dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaires, des moyens afin de promouvoir de tels projets et d'inciter les étudiants à s'y engager, et si oui, lesquels? Notre questionnement ne s'est toutefois pas arrêté là. En effet, suivant les principes d'une recherche-action dont l'élément central est la recherche de solutions, ce qui caractérise fortement la recherche dans le milieu collégial (Gingras, 1994), nous avons consulté des collégiens qui étaient intéressés par les séjours internationaux, ainsi que des personnes impliquées dans la mise en place de stages et de séjours outre-frontières pour les étudiants, afin d'élaborer des outils pouvant servir à encourager la population étudiante à participer à des activités de mobilité à l'étranger.

Le présent travail se divise en quatre chapitres. Le premier de ceux-ci vise à mieux définir la mobilité étudiante internationale et à présenter certaines données concernant l'intérêt et la participation des étudiants collégiens et universitaires à des séjours à l'étranger. Nous présentons également, dans cette section, nos objectifs de recherche, dont le principal est de comprendre comment promouvoir la mobilité étudiante internationale dans les collèges privés québécois, afin d'encourager la participation à ce type de projets.

Le deuxième chapitre aborde les questions méthodologiques qui sont au centre de cette étude. Nous y précisons notre modèle méthodologique, notre population cible, nos procédés de collectes de données, notre méthode d'analyse et de validation des données, et les considérations éthiques que nous avons pris soin de respecter pour mener à bien notre étude.

Le troisième chapitre présente les résultats obtenus à la suite de notre consultation, dans un premier temps, auprès des responsables de la mobilité dans des établissements postsecondaires et, dans un deuxième temps, auprès des étudiants et des collaborateurs du milieu. Ces précieux renseignements nous ont aidés à sélectionner et à produire des instruments qui, nous le souhaitons, inciteront les étudiants à s'intéresser à la mobilité internationale et à s'engager dans des projets de cette nature.

La présentation des outils de promotion qui ont été créés tient lieu de quatrième chapitre.

En conclusion, après avoir rappelé les principaux résultats de cette recherche-action, nous proposons quelques pistes de réflexion quant à la portée de ce projet et à son utilité pour les établissements d'enseignement collégial, l'idée étant de permettre à ceux-ci de se servir des instruments créés.

Chapitre 1 : mobilité étudiante internationale - définition et promotion

Dans le présent chapitre, nous tentons de définir la mobilité étudiante internationale et nous voyons à quel point les projets de ce type intéressent les jeunes du réseau collégial privé québécois. Puis, nous présentons nos objectifs de recherche.

1.1 Définir la mobilité étudiante internationale et son importance dans nos établissements

L'internationalisation de l'éducation dans nos collèges passe inévitablement par quatre secteurs d'activités, soit l'intégration de programmes ou de cours axés vers l'international, les partenariats et les projets d'aide à l'étranger en matière d'enseignement, la mobilité enseignante, puis la mobilité étudiante qui regroupe à la fois les étudiants de l'extérieur (que l'on nomme parfois étudiants ou stagiaires internationaux) qui viennent étudier chez nous, ainsi que les jeunes du Québec qui décident de partir dans le cadre d'un séjour dans un autre pays¹. C'est ce dernier secteur qui fait l'objet de la présente étude et, plus particulièrement, les jeunes d'ici qui partent pour de longs ou de courts séjours internationaux.

Sans trop nous étendre sur la question, il nous paraît toutefois important de donner une courte définition de la mobilité étudiante internationale, afin que le lecteur puisse saisir les différentes dimensions de ces activités pédagogiques.

Dans un document produit par le Cégep de Sherbrooke et qui présente la politique internationale de cet établissement, il est possible de lire la définition suivante :

¹ Pour une mise en contexte à propos de l'internationalisation de l'éducation et une description détaillée de chacun de ses secteurs, nous invitons le lecteur à consulter les deux études suivantes sur le sujet : Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2011 ; Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012.

1.10 Mobilité étudiante internationale

Mobilité étudiante associée à des activités créditées ou à des stages en alternance travail-études (ATÉ) liée aux programmes d'études qui se réalisent en dehors du territoire québécois, de manière individuelle ou en groupe. Elle peut prendre différentes formes telles que des stages professionnels, des séjours d'études dans un établissement partenaire, des cours donnés à l'étranger, des séjours linguistiques. (Cégep de Sherbrooke, 2012 : 138)

Bien qu'intéressante, cette définition mérite certaines précisions. Tout d'abord, cette forme de mobilité implique nécessairement, selon nous, un déplacement vers un autre pays et non seulement un projet en dehors du territoire québécois. Le terme « international » désigne avant tout « entre les nations ». De plus, les séjours peuvent être des activités créditées dans un programme, mais également des projets non crédités qui s'insèrent dans le parcours collégial de certains étudiants. Cette distinction est importante, car plusieurs de ces séjours offerts dans nos collèges se font par l'intermédiaire des services aux étudiants ou, encore, en groupes d'étudiants qui décident d'y participer, sans en retirer des bénéfices directs quant à leur cheminement scolaire (crédits).

Bref, nous concevons la mobilité étudiante internationale avant tout comme un déplacement d'un étudiant de son pays d'origine vers un autre, dans un contexte d'études ou d'apprentissage, dont la durée peut varier de quelques jours à quelques mois et qui peut s'inscrire directement dans son cursus scolaire ou non. Elle pourrait se résumer comme étant « [...] les échanges et les stages de toute nature créditée ou non » (Cégep international, 2005 : 2).

Concrètement, les séjours internationaux des étudiants peuvent prendre plusieurs formes. Le tableau sommaire ci-dessous en présente les éléments principaux :

Tableau 1 Les différents types de projets de mobilité étudiante internationale au collégial

Type	Caractéristique principale	Durée habituelle	Crédité ou non
Stage professionnel	Intégration dans un milieu de travail dans un autre pays	2 à 10 semaines	Crédité
Séjour d'études	Session d'études dans un établissement à l'étranger	15 semaines	Crédité
Stage d'observation et de sensibilisation	Exploration et découverte d'une nouvelle région du monde (visites, rencontres, etc.)	2 à 4 semaines	Crédité ou non crédité
Stage de solidarité ou de coopération	Immersion complète à la vie des hôtes. Projet d'intervention ou de travail sur le terrain afin de sensibiliser les participants aux réalités d'une autre société	2 à 15 semaines	Crédité ou non crédité
Séjour linguistique	Apprentissage d'une langue en combinant à la fois des activités d'observation, des visites et des journées en classe	2 à 15 semaines	Crédité ou non crédité

Le nombre d'étudiants du collégial qui participent à ces différents stages et séjours est en pleine augmentation au Québec. Selon les chiffres de Cégep international (2005; 2010), le nombre d'étudiants ayant réalisé un stage ou un séjour à l'étranger (crédité ou non crédité) est passé de 1000 étudiants en 2005 à plus de 2800 en 2010, soit une augmentation de près du triple. Soulignons que, selon la Fédération des cégeps (2012), pour l'année 2009-2010, 165 800 étudiants étaient inscrits à l'enseignement ordinaire. C'est donc un peu plus de 1,6 % des étudiants qui ont réalisé un tel projet lors de cette année.

Quant au réseau des collèges privés du Québec, il n'existe à ce jour aucune étude concernant spécifiquement le nombre de participants à de telles activités. Nous savons toutefois, grâce à nos précédentes recherches (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2011; 2012), que la mobilité étudiante demeure encore faible dans notre réseau. En effet, sur les 335 jeunes que nous avons interrogés dans notre étude de 2012 et qui étudiaient dans un programme qui offrait la possibilité de partir à l'international, 61 ont dit être en voie de réaliser une expérience à l'étranger, soit 18,2 %. Indiquons ici qu'il serait inapproprié de comparer ce pourcentage à celui des cégeps publics présenté précédemment, car la population sondée est bien différente.

Il n'en demeure pas moins que la mobilité étudiante internationale est un secteur clé de l'internationalisation dans le réseau privé. Cela peut s'observer, entre autres, par la réalisation de projets dans plusieurs des collèges membres de l'ACPQ (d'après nos observations effectuées dans le cadre de nos deux précédentes recherches). De plus, certains établissements ont développé une forte expertise dans le domaine des stages à l'étranger, allant jusqu'à créer un réseau de collèges internationaux ainsi que des postes de responsable de projets pour l'international à l'intérieur de leur établissement. Nos dernières recherches nous ont aussi permis de constater qu'il existe une grande variété de formules de séjours internationaux offerts aux étudiants dans plusieurs établissements et que les directions sont généralement très ouvertes à ces types de projets.

1.2 S'intéresser à la mobilité internationale sans réellement y prendre part

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce travail, selon l'une de nos études (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2011), la mobilité étudiante internationale s'est révélée plutôt bénéfique pour ceux qui y ont participé. En effet, cette recherche nous a permis de montrer que les séjours et les stages de mobilité internationale avaient des effets personnels, professionnels et scolaires très positifs chez les étudiants des collèges privés québécois qui y ont participé. Par exemple, nous avons constaté que les jeunes,

une fois de retour au pays, faisaient montre d'une plus grande confiance en eux, d'une meilleure autonomie, qu'ils étaient plus ouverts sur le monde (et ses grands enjeux), qu'ils avaient de nouvelles compétences professionnelles et qu'ils étaient même parfois plus motivés dans la réalisation de leurs projets scolaires et professionnels. Cette étude a également démontré qu'une telle expérience (avec ses responsabilités et les contraintes qui en découlent) pouvait provoquer un passage identitaire fort qui poussait les étudiants à se plonger dans le monde des adultes. Bref, pour les collégiens que nous avons rencontrés, ce fut une expérience des plus enrichissantes qui a eu un impact considérable sur leur cheminement individuel.

Plus récemment, nous avons réalisé une seconde étude qui, pour sa part, portait plus spécifiquement sur l'intérêt et l'engagement des étudiants des collèges privés québécois pour la mobilité internationale (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012). Cette étude a montré, entre autres choses, que 56,7 % des étudiants inscrits dans des programmes collégiaux privés qui offrent des stages et des séjours à l'international (sans égard aux différentes formules proposées) étaient assez ou très intéressés par ce type de projet. Les raisons le plus souvent mentionnées par ces étudiants pour justifier leur désir de partir à l'étranger ont été la découverte des autres cultures, la possibilité de relever de nouveaux défis et l'occasion d'apprendre ou de perfectionner une langue.

Par contre, nous avons constaté que, pour des raisons principalement liées au financement, aux structures administratives et à l'environnement social et familial, très peu d'étudiants transforment leur intérêt pour ce type de projets en participation réelle. En fait, selon notre enquête, ce n'est qu'un étudiant sur trois intéressés par un séjour à l'étranger qui y prendra part.

Pour ce qui est des étudiants qui se sont dits peu ou pas intéressés par un tel séjour (soit 43,2 % de notre échantillon), cette même étude montre que ce désintérêt s'explique principalement par des raisons financières. Plus de 70 % ont dit vouloir mettre leur argent ailleurs que dans ces activités et 65,3 % ont mentionné simplement ne pas avoir les moyens financiers pour y participer.

Bref, qu'un collégien ait ou non un intérêt à s'engager dans un projet de mobilité outre-mer, les raisons financières restent un facteur déterminant quant à sa participation. D'autres études sur le sujet en viennent au même constat. En effet, plusieurs autres recherches concernant l'intérêt des étudiants du postsecondaire indiquent que le contexte financier de l'étudiant représente le frein majeur à la réalisation de projets internationaux (voir notamment : Jane Knight, 2000 : 37; Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 2005 : 46; Association des universités et collèges du Canada, 2007).

S'ajoutent à ce problème de financement, des difficultés de promotion afin d'informer les étudiants de l'existence de projets internationaux dans leur collège. En effet, certaines études (voir notamment Bureau canadien de l'éducation internationale, 2009; Labrecque, 2002; Association des universités et collèges du Canada, 2009) montrent que les établissements devraient augmenter leurs activités de promotion pour permettre à tous les étudiants de connaître les projets existants dans lesquels ils peuvent s'engager.

Notre dernière étude abonde dans le même sens (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012). En effet, nous avons pu remarquer certaines lacunes dans la promotion des projets de mobilité internationale auprès des étudiants des collèges privés québécois. Cette découverte vient du fait que, dans notre enquête, nous posions la question suivante aux participants : « Est-ce qu'un ou des projets de mobilité étudiante internationale d'au moins une semaine (sept jours) t'est ou te sont offerts dans le cadre de ton programme d'études? ». À cette question, les étudiants auraient normalement dû répondre positivement, car nous savions que leur programme offrait des stages ou des séjours internationaux. Pourtant, 14 % ont répondu non à celle-ci, alors que 19,7 % ignoraient l'existence de tels projets. Ces réponses nous permettent de constater que même si des jeunes étudient dans un programme qui offre un projet à l'international, il reste néanmoins que plusieurs d'entre eux n'y participeront pas, et ce, tout simplement parce qu'ils n'ont pas été informés (ou qu'ils ont été mal informés) de la possibilité de partir durant leurs études (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012). Notons que cette situation

est perceptible à la fois chez les étudiants de première, de deuxième et de troisième année.

La même situation peut s'observer chez ceux qui se sont dits intéressés par ces projets. En effet, 19,6 % de ceux-ci ont soit affirmé qu'il n'existait aucune de ces activités proposées dans le cadre de leur programme d'études ou, encore, qu'ils ne le savaient pas (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012). Ainsi, des jeunes qui auraient eu le désir de partir à l'étranger n'ont probablement pas pu le faire, simplement parce qu'ils n'ont jamais été mis au courant de la possibilité qu'ils avaient de séjourner à l'international dans le cadre de leur passage au collégial.

Voici, à ce titre, quelques citations que nous avons recueillies d'étudiants participants par l'intermédiaire d'un questionnaire où certains items demandaient des explications sur cette situation (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012).

Tableau 2 Citations d'étudiants concernant le manque d'information

Étudiants	Citations
1	« J'ai la motivation pour un projet à l'international, mais les services pour cela ne sont pas vraiment disponibles, que ce soit de l'école ou du gouvernement. L'information devrait être plus accessible. »
2	« Il n'y a pas assez de publicité par rapport à cette opportunité de voyage dans le cadre des études. Peut-être plus l'afficher, l'annoncer afin de bien marquer tous les élèves. »
3	« On devrait avoir plus d'information dans nos années d'études : l'aide financière, les endroits où aller... »
4	« Faites plus d'annonces, allez voir les élèves pour leur parler du programme. »

Soulignons que cette situation n'est pas propre aux collèges privés québécois. En effet, il semble exister des difficultés de communication dans plusieurs réseaux d'éducation postsecondaire. On note, par exemple, une lacune quant à l'information transmise aux étudiants en ce qui concerne l'existence de projets de mobilité étudiante internationale dans les universités et les collèges américains. L'enquête de Fred M. Hayward et Laura M. Siaya révèle que 21 % des étudiants qui ne se disent pas intéressés par les études outre-frontières expliquent ce manque d'intérêt par le fait qu'ils ne sont tout simplement pas au courant de l'existence de telles possibilités (2001 : 25). Au Canada, une étude du Bureau canadien de l'éducation internationale (2009) montre que 49 % des étudiants au collégial et à l'université rapportent ne pas avoir pris connaissance des programmes d'études à l'étranger qui leur étaient offerts².

Ainsi, une certaine défaillance existe dans le processus d'information et de communication permettant aux organisateurs et aux responsables des projets de mobilité internationale d'attirer l'attention des étudiants et de les renseigner sur la possibilité de vivre une expérience à l'étranger, et ce constat s'applique également au réseau des collèges privés. Soulignons, par ailleurs, que, comme le mentionne le BCEI dans une étude publiée en 2009, l'engagement passe inévitablement par la diffusion de l'information afin de recruter les étudiants pour de telles activités. S'il n'y a pas de publicité ou si celle-ci est déficiente, peu d'étudiants sauront, bien entendu, qu'ils ont la possibilité de partir à l'étranger.

1.3 Un problème de recherche

Le constat que nous venons d'établir nous a conduits à la réflexion suivante : que pouvons-nous faire comme acteurs du réseau des collèges privés québécois afin de promouvoir la mobilité internationale auprès des étudiants et ainsi augmenter le nombre de participants, sachant que ces activités peuvent être hautement bénéfiques, mais que la participation reste plutôt faible, et ce, principalement pour des raisons d'ordre financier et

² Nous tenons toutefois à mentionner que ces enquêtes (celle de Hayward et Siaya et celle du BCEI) ont été réalisées dans des contextes différents de celui de notre étude (elles sont axées sur les séjours d'études à l'étranger et elles portent sur l'ensemble des étudiants au collégial et à l'université).

parce que les jeunes ne sont parfois tout simplement pas informés quant à l'existence de tels projets dans leur collège?

Afin de traduire cette réflexion en démarche concrète, nous avons décidé de réaliser une recherche-action, dont l'objectif principal est de mieux **comprendre comment promouvoir la mobilité étudiante internationale dans les collèges privés québécois et de produire des outils en ce sens.**

L'idée était, dans un premier temps, de consulter le milieu des établissements postsecondaires québécois afin de mieux connaître les activités de promotion qui y sont réalisées, en plus de chercher à comprendre les difficultés que vivent les intervenants sur ce plan (**objectif spécifique 1**). Dans un deuxième temps, nous souhaitions discuter avec des responsables de la mobilité internationale dans les collèges ainsi qu'avec des étudiants, afin de voir ce qui pourrait être les meilleurs moyens de faire la promotion de la mobilité internationale étudiante (**objectif spécifique 2**). Finalement, le point culminant de cette recherche est de développer des outils de promotion qui puissent s'adresser à l'ensemble de la population étudiante et permettre de susciter l'intérêt et la participation pour les projets de mobilité internationale (**objectif spécifique 3**). Les résultats de cette enquête sont présentés au troisième chapitre. Toutefois, regardons d'abord plus en détail la méthodologie que nous avons employée pour mener à bien ce projet.

Chapitre 2 : méthodologie

Le présent chapitre expose la méthodologie que nous avons utilisée pour réaliser notre étude. Nous y présentons notre modèle méthodologique, notre population cible, nos procédés de collectes de données, notre méthode d'analyse et de validation des données et les considérations éthiques que nous avons pris soin de respecter pour réaliser ce travail.

2.1 Modèle méthodologique

Considérant l'objectif principal de notre recherche, c'est-à-dire comprendre comment promouvoir la mobilité étudiante internationale dans les collèges privés québécois, il nous a semblé pertinent, dans le cadre de cette étude, de privilégier un modèle axé sur la recherche appliquée. Valérie Blanc et collab. expliquent que ce type de recherche : « [...] s'emploie à résoudre des problèmes concrets en utilisant les fruits de la recherche fondamentale » (Blanc et collab., 2010 : 12). Ce choix a été fait en fonction des résultats de nos précédentes études sur le sujet qui ont démontré que l'intérêt des étudiants envers les projets de mobilité étudiante internationale est réel et que les effets sur les participants sont importants, mais que le nombre de jeunes qui y participent dans les collèges privés est plutôt faible et que les obstacles à surmonter pour les réaliser paraissent souvent énormes. Cela vient également du constat que les étudiants sont parfois mal informés des possibilités de stages ou de séjours internationaux dans leur collège ou, encore, qu'ils manquent de soutien financier et administratif afin de réaliser de tels projets. Nous cherchions également un moyen de susciter l'intérêt pour de telles activités chez ceux qui n'étaient pas intéressés *a priori* et d'offrir des outils de promotion et d'accompagnement pour la mise sur pied de stages et de séjours internationaux pour les étudiants désireux de réaliser de tels projets. Bref, nous voulions passer d'un savoir « fondamental » acquis par le biais de nos précédentes recherches (voir Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2011; 2012) à un travail empirique permettant un retour de nos données dans la population collégiale que nous avons étudiée.

À la lumière de ces réflexions, le modèle qui nous semblait le plus approprié était donc celui de la recherche-action. Ce type de recherche, fortement utilisé dans le réseau collégial (Gingras, 1994) et que l'on pourrait également nommer « recherche participative » ou « recherche active », ne renvoie pas simplement à l'acquisition concrète de connaissances. En fait, l'objectif premier de la recherche-action est de « trouver réponse à des besoins » (Gingras, 1994). Il faut donc cerner un problème dans le milieu et engager des mesures pour le régler à partir d'un processus d'échanges et de relations qui s'amorce entre le chercheur et le groupe à l'étude. Ce type d'étude s'élabore donc autour des besoins et des intérêts de la communauté étudiée. Cet examen particulier du milieu permet d'harmoniser la rigueur intellectuelle et la « réalité du vécu », tout en favorisant un haut niveau d'engagement et une participation citoyenne dynamique (ANC Community, en ligne).

2.2 Population cible et échantillon

Comme notre recherche s'est réalisée en deux temps, nous y avons relevé deux groupes cibles. Premièrement, afin de répondre à notre premier objectif spécifique, nous avons répertorié le plus large éventail possible de façons de faire en matière de promotion des stages et des séjours étudiants à l'étranger. Nous avons donc consulté des personnes responsables de la mobilité à la fois dans les collèges privés, les cégeps et les universités québécoises. Deuxièmement, afin de réaliser notre consultation sur le terrain nous permettant d'élaborer des outils promotionnels, nous voulions rencontrer des étudiants ainsi que des intervenants du milieu qui pourront éventuellement profiter de ces nouveaux outils.

De cette population, un échantillonnage non probabiliste a alors été constitué. Celui-ci représente un : « Type d'échantillonnage où la probabilité qu'un élément d'une population soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue et qui ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi choisi » (Angers, 2000 : 125). Bien que ce choix méthodologique ne nous permette pas de représenter statistiquement le point de vue des personnes que nous avons consultées, il reste

néanmoins que ce type d'échantillonnage a l'avantage de souffrir beaucoup moins d'aléas de la collecte, comme les personnes impossibles à rejoindre et les refus de participation, et il est beaucoup moins coûteux. Mentionnons également que, pour réaliser notre recherche, il ne nous semblait pas nécessaire d'obtenir une représentation statistique pour les deux groupes cibles que nous voulions interroger, nous voulions plutôt recueillir différentes informations, points de vue et opinions afin d'atteindre nos deux premiers objectifs de recherche et créer des outils qui puissent répondre le plus possible aux attentes des personnes concernées.

Dans cette optique, deux sortes d'échantillonnage ont été utilisées pour mener notre recherche. Dans le cas de notre premier objectif, nous avons fait appel à un échantillonnage au jugé qui « consiste à choisir le groupe le plus représentatif de la population » (Del Balso et Lewis, 2007 : 83). Dans ce cas-ci, nous avons privilégié la collecte auprès d'universités québécoises francophones qui semblaient particulièrement actives dans la mobilité internationale de leurs étudiants. L'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal nous semblaient être dynamiques sur ce plan. Nous avons aussi choisi pour notre échantillonnage l'ensemble des cégeps qui figuraient sur la liste des membres de Cégep international. Nous savions alors que ces cégeps avaient une certaine ouverture quant aux activités à l'international. Ainsi, 10 cégeps ont répondu à cet exercice consultatif. Puis, nous avons fait le choix d'inclure dans notre échantillon cinq collèges privés qui nous semblaient être des acteurs importants dans le réseau quant à la réalisation de stages et de séjours internationaux³. Sur cet échantillon, quatre d'entre eux ont finalement répondu à nos demandes d'information.

Afin de répondre à notre deuxième objectif, nous avons privilégié à la fois la méthode au jugé, mais également une technique d'échantillonnage volontaire, qui représente une « Technique d'échantillonnage non aléatoire qui consiste à recruter des individus par appel lancé à des volontaires » (Del Balso et Lewis, 2007 : 82). Cette dernière fut employée afin de recruter des étudiants. Nous avons alors lancé des invitations à

³ Ce choix s'est fait à partir des renseignements obtenus lors de nos deux précédentes recherches sur le sujet.

participer à notre recherche dans quelques groupes-classe d'un collège privé, et quatre étudiants ont accepté d'y participer⁴. Notre consultation et nos échanges se sont également déroulés avec huit intervenants liés à la mobilité étudiante internationale dans les collèges privés québécois (direction, responsable de projets de mobilité internationale, enseignant). Ces derniers ont été recrutés au jugé par les chercheurs, soit parce qu'ils occupaient un poste clé dans leur établissement quant aux décisions liées à la mobilité étudiante ou parce qu'ils avaient déjà participé à l'organisation de séjours étudiants à l'étranger. Il est à noter également que, pour constituer notre échantillon, nous avons approché un bon nombre d'enseignants ayant participé à nos études antérieures (2011 et 2012).

Pour le personnel en lien avec les projets de mobilité outre-frontières, comme pour les étudiants, nos échanges ont porté sur ce qui existait dans leur établissement en matière de promotion des stages et des séjours internationaux et sur ce qu'ils pensaient qu'il serait utile de développer en ce sens.

2.3 Méthodes de collecte de données

Notre collecte de données s'est effectuée en deux temps. Premièrement, afin de connaître ce qui existe au chapitre de la promotion de la mobilité étudiante internationale dans les deux universités québécoises sélectionnées, nous avons consulté leur site Internet respectif (données secondaires). Puis, nous avons communiqué par courriel avec une personne en charge de l'international à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et organisé une rencontre avec l'une des responsables des activités internationales de l'Université Laval (Bureau international). Ces échanges furent à la fois fort enrichissants et très instructifs quant à la promotion réalisée dans ces établissements et sur le plan des outils que nous voulions produire. Par la suite, tel qu'il a été mentionné précédemment, nous avons communiqué avec l'ensemble des cégeps répertoriés sur le site Internet de l'organisme Cégep international. Cette communication par courriel (voir l'annexe 1) a

⁴ Sur ces quatre étudiants, trois n'avaient jamais réalisé de séjours internationaux dans le cadre de leurs études, alors qu'un l'avait déjà fait auparavant.

aussi été envoyée à certains collèges privés ne figurant pas dans cette liste, mais dont nous savions qu'ils étaient actifs sur le plan des stages et des séjours outre-frontières⁵.

Lorsqu'il existait un responsable de l'internationalisation dans les établissements ciblés, c'est à cette personne que nous avons adressé notre demande. Lorsqu'il ne semblait pas exister de fonction de cette nature dans le collège, notre courriel a été envoyé à la direction des études. À quelques reprises, les échanges par courriel ont donné suite à des appels téléphoniques. Des notes papier des discussions par téléphone ont alors été prises par les chercheurs.

Deuxièmement, notre collecte de donnée s'est transportée sur le terrain afin de rencontrer des gens du milieu et de discuter des meilleurs outils permettant de promouvoir et d'encourager les étudiants à la participation à des séjours internationaux. Une rencontre en personne ou par téléphone a été réalisée avec chacun des huit intervenants et des quatre étudiants participants. Ces entretiens se sont échelonnés sur une période de deux mois (octobre et novembre 2012). Ils se sont déroulés dans des lieux choisis par les participants (bureau, local de classe, au téléphone, etc.). Ils duraient approximativement 15 minutes et étaient orientés par un schéma qui ciblait certains éléments spécifiques à la promotion des stages et des séjours à l'international (voir l'annexe 2). En outre, les entretiens ont été enregistrés sur support audio afin d'en permettre une écoute attentive et d'y retirer toute l'information pertinente. Il est à souligner que nous demandions préalablement le consentement des participants afin d'enregistrer ces discussions.

2.4 Analyse des données

À l'instar de notre collecte de données, l'analyse de celles-ci s'est faite en deux temps. Nous avons d'abord colligé dans un logiciel de traitement de texte l'ensemble des réponses reçues à nos courriels. Nous y avons également inséré les résultats de notre analyse des données secondaires (site Internet des deux universités concernées). Les données écrites obtenues ont ensuite été regroupées graduellement dans un logiciel de

⁵ Toujours selon les données recueillies dans le cadre de nos précédentes recherches.

traitement de texte par établissement d'enseignement. Cette façon de faire nous a permis de comparer les résultats entre les répondants et de dégager les grandes tendances en matière de promotion de la mobilité internationale dans les universités, les cégeps et les collèges privés du Québec.

Puis, pour chaque rencontre avec les étudiants et les intervenants, nous avons retranscrit dans un document Word les éléments les plus pertinents quant aux outils qui devraient être favorisés pour la promotion. Une fois cette étape terminée, à l'instar de notre collecte par écrit que nous venons de décrire, nous avons rassemblé les données contenues afin d'en faire ressortir les grandes lignes, et ce, à la fois pour les commentaires des étudiants et ceux des intervenants. Cette manière de procéder, sans transcription « verbatim », était la plus appropriée, car nous avons parfois, au final, très peu d'information nous permettant de répondre à nos objectifs de recherche, et une telle transcription aurait été coûteuse, considérant le peu de données pertinentes dont nous disposions.

Bref, l'analyse de nos données nous a permis de prendre connaissance des façons de faire existantes dans le réseau universitaire et collégial pour promouvoir la mobilité étudiante à l'étranger et de ce qui pourrait être fait dans ce domaine pour faire croître l'intérêt et l'engagement des étudiants pour les projets de cette nature. Le troisième chapitre de notre étude présente une synthèse des résultats obtenus à ce sujet.

2.5 Validités des données et considérations éthiques

Certaines mesures sur le plan éthique ont été mises de l'avant dans cette étude afin d'en assurer la validité. Tout d'abord, pour les courriels comme pour les discussions, l'objectif de notre recherche a toujours été clairement énoncé. Pour les entretiens, le caractère confidentiel dans le traitement et l'analyse des données a été indiqué aux participants dès le départ. Ainsi, ces derniers ont été informés qu'aucune information nominale permettant de les identifier n'allait être divulguée à qui que ce soit.

De plus, la participation à notre enquête s'est faite sur une base volontaire et les répondants avaient le choix de l'endroit où ils souhaitaient nous rencontrer. Nous espérons ainsi engendrer un sentiment de confiance chez les intervenants et les étudiants afin de recueillir des renseignements fiables et valides. Nous allons également supprimer le matériel lié aux entretiens au plus tard 5 ans après le dépôt du présent rapport. Il est à noter finalement que nous n'avons pas jugé nécessaire de faire signer un formulaire de consentement pour ce travail. Nos rencontres ayant été plutôt de style informel, l'enregistrement fait foi de consentement.

Chapitre 3 : faire la promotion de la mobilité étudiante internationale

Le troisième chapitre de cette étude est consacré à la présentation des résultats de notre recherche-action. Nous y présentons, dans un premier temps, le fruit de notre consultation à propos des moyens existants pour promouvoir et encourager la participation des étudiants dans des projets de séjour à l'étranger. Dans un deuxième temps, nous indiquons, selon les suggestions des participants de notre enquête, ce qui devrait être mis de l'avant (outils) pour promouvoir la mobilité étudiante internationale dans les établissements postsecondaires québécois.

3.1 Comment faire la promotion des séjours internationaux?

Notre consultation auprès de différents acteurs de la mobilité étudiante dans les universités et les collèges a porté fruit. Nous avons effectivement obtenu de nombreuses réponses sur les pratiques des établissements d'enseignement supérieur au chapitre de la promotion des études et des séjours à l'étranger. Voici donc un portrait des moyens utilisés.

3.1.1 Dans deux universités québécoises

Avant d'aborder les résultats de nos recherches concernant les établissements du collégial (publics et privés), nous désirons mentionner quelques moyens développés dans certaines universités afin de faire la promotion de la mobilité internationale auprès des étudiants. Sur ce plan, précisons toutefois que l'information est plus limitée que celle issue des collèges. Comme nous voulions baser essentiellement notre étude sur le milieu collégial, notre consultation s'est principalement effectuée auprès des participants de ce réseau d'enseignement. Par contre, notre recherche nous a menés à découvrir certains éléments d'information qui pourraient être fort utiles pour améliorer les moyens de communication entre les établissements et leurs étudiants.

Tout d'abord, nous avons discuté avec une spécialiste de la mobilité étudiante de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Cette personne nous a indiqué que le volet international représentait un secteur important des activités de l'Université. Il est possible de le constater simplement en consultant le site Internet de cet établissement. En effet, un onglet « international » est bien en vue au haut de l'écran, au côté de celui des programmes offerts, de l'admission et de la recherche, par exemple. Nous y retrouvons alors plusieurs sous-sections, dont une qui fait plus particulièrement la promotion des possibilités d'échanges et d'études à l'international ainsi que des stages et des activités de recherche pour les étudiants inscrits à cette université.

Toujours sur le même site Web, nous pouvons remarquer que plusieurs moyens sont mis à la disposition des étudiants intéressés afin de promouvoir la réalisation de projets internationaux. On y présente, par exemple, les bourses offertes par le Bureau international pour chaque étudiant inscrit à de telles activités, des exemples de témoignages avec des photos et une description du séjour, un onglet sur les questions fréquemment posées ainsi qu'une liste de mesures afin de préparer son voyage et de le réaliser en toute sécurité.

Un autre élément qui nous semble être un atout majeur pour la promotion des activités de mobilité étudiante dans cette université est la création, en 1999, du Bureau international (BI). En effet, cette organisation est le fer de lance de toute l'action internationale entreprise dans cette université. Parce que des gens s'occupent à temps plein de la promotion des activités internationales, le Bureau représente un moyen fort efficace de promotion et de coordination des services internationaux offerts à la communauté étudiante. Ayant discuté avec l'une des conseillères en mobilité étudiante de ce bureau, nous constatons qu'une forte structure a été mise en place pour coordonner les projets internationaux, et ce, dans l'ensemble des programmes de l'Université. On compte en fait 400 ententes bilatérales et plus de 1300 étudiants par année qui décident d'y participer pour une ou plusieurs sessions. Le Bureau international s'occupe également de la promotion des stages et des séjours internationaux par le truchement d'un site Internet où il est possible de retrouver de multiples renseignements sur les programmes de mobilité,

des guides d'information sur ces programmes, des fiches de préparation au voyage, des témoignages d'anciens étudiants ayant participé à de telles expériences, etc.

Afin d'amener les étudiants à consulter ce site Web et de les informer sur leur possibilité d'étudier à l'étranger, le personnel du BI fait le tour des classes de l'université une fois par année. On distribue alors des dépliants du Bureau international, des brochures sur les stages et les séjours, ainsi qu'une petite carte postale où figurent, au recto, une photo sur laquelle nous pouvons apercevoir une photo avec le témoignage de quelques étudiants ayant participé à un projet du genre et, au verso, une courte description du profil international et les coordonnées du Bureau international.

Il est également à noter que cet établissement a produit une vidéo (Dubé et Desjardins, 2008) qui présente plusieurs dimensions des projets internationaux offerts par l'Université Laval comme, par exemple, la nécessité de s'internationaliser, l'expérience sur le terrain (la lune de miel, le choc culturel et le retour), les répercussions professionnelles à la suite de ces expériences, etc. Ce document est utilisé à des fins de promotion et de recrutement.

Notre enquête nous a également menés à approcher une personne responsable de la mobilité étudiante internationale à l'Université du Québec à Montréal. Cette personne nous a conseillé de consulter un répertoire de pages Web dans lesquelles une place importante est attribuée à la promotion des projets internationaux (UQAM international). Nous y découvrons une information détaillée sur les projets offerts (stages, séjours d'études, séjours linguistiques, etc.), sur les préparatifs avant le départ, ainsi que sur les organismes qui offrent des subventions. Nous y retrouvons également des albums photo d'étudiants, une adresse courriel afin de répondre aux questions des étudiants, ainsi qu'un accès à la page Facebook de la mobilité étudiante de l'UQAM.

Le Service des relations internationales de cette université compte également sur un concours de photos impliquant les étudiants ayant participé à un projet à l'international afin de stimuler la créativité des jeunes, mais aussi pour constituer une banque de

photographies permettant de soutenir les activités de promotion des séjours internationaux. Des clips vidéo sur la mobilité sont aussi disponibles sur le site Web UQAM.tv.

En somme, ces deux universités semblent mettre énormément d'efforts sur la promotion de la mobilité étudiante internationale. Elles offrent des plates-formes d'information variées et originales afin d'attirer l'attention des étudiants et de les amener à s'engager dans de telles expériences.

3.1.2 Dans les cégeps

À la suite de notre consultation auprès des responsables de la mobilité étudiante réalisée dans plusieurs cégeps, nous observons de manière générale que ces établissements utilisent quelques outils ou moyens permettant d'être remarqués par les étudiants et ainsi faire la promotion de l'ensemble de leurs projets ou, encore, de la mobilité étudiante en général. Par exemple, quelques cégeps ont développé du matériel informatique en lien avec certains projets qui sont offerts dans leur établissement, alors que d'autres utilisent parfois des affiches, des dépliants ou une combinaison de toutes ces approches. Fait intéressant ici, nous constatons, à la suite de notre consultation, que la responsabilité de cette promotion revient très souvent aux professeurs des différents départements qui seront responsables d'informer leurs étudiants durant les heures de classe. Nous pourrions donc dire que la méthode du « bouche-à-oreille » est celle qui est très souvent privilégiée.

Cela étant dit, regardons maintenant, plus précisément, comment chacun des établissements organise cette promotion.

Un premier intervenant contacté, provenant d'un cégep régional, nous a indiqué qu'il n'existait pas d'outil permettant de faire précisément la promotion de la mobilité étudiante dans son établissement, mais que des rencontres d'information étaient prévues durant l'année avec divers intervenants ainsi qu'avec les étudiants intéressés à participer aux projets offerts. Cette même personne a toutefois tenu à préciser que bien que l'aspect promotionnel des séjours et des stages ne soit pas très développé dans son établissement,

il y existe un soutien serré pour aider l'étudiant dans toutes ses démarches administratives ainsi qu'une forme d'aide se traduisant par l'arrimage pédagogique et la recherche d'un partenaire sur place pour l'accueil.

Selon un responsable de la mobilité qui travaille dans un cégep de la région de Montréal, il n'existe également aucun outil permettant de faire une promotion « at large » dans son établissement. Bien que cet apport pourrait lui être utile, il nous a indiqué que son cégep souhaitait rédiger une politique d'internationalisation de la formation et se concentrer sur l'amélioration des structures administratives avant de faire une promotion de ces possibilités de séjours et de stages internationaux. Il nous a également mentionné que ce sont principalement les enseignants qui amorcent les projets et qui en font la promotion dans leurs classes.

Dans un autre collège, aucun outil spécifique n'est utilisé pour faire connaître aux étudiants l'ensemble des possibilités de projets de mobilité internationale. Toutefois, on semble recourir à plusieurs moyens de communication, dépendamment des projets. Par exemple, la personne qui encadre ces activités nous a indiqué que les étudiants reçoivent de l'information concernant les stages spécifiques à chaque département par l'intermédiaire des professeurs et des coordonnateurs. Ce sont donc eux, dans leur classe respective, qui invitent les étudiants à y participer. Pour leur part, les responsables font connaître les possibilités de stages individuels par des messages envoyés dans les boîtes courriel et s'occupent de placer la publicité pour les séjours linguistiques dans l'agenda remis aux étudiants ainsi que sur le portail informatique des étudiants.

À l'instar des cas présentés ci-haut, un intervenant en mobilité d'un cégep montréalais nous a confié ne pas avoir à sa disposition d'outil de promotion général et élaboré. En fait, de son côté, les activités de promotion se font « à la pièce », selon les demandes et le type de séjour organisé. Par exemple, dans le cas d'un projet départemental, ce sont les professeurs concernés qui auront la tâche d'en faire la promotion et de procéder au recrutement. Pour les stages de fin d'études, c'est le collège, par l'intermédiaire de son personnel, qui se charge de faire la tournée des classes. La promotion se fait aussi par la

réalisation de rencontres bilans au retour des stagiaires avec les étudiants de première année d'un même programme. Aux dires du conseiller à l'international de ce cégep, des outils de promotion ciblés ou plus élaborés seraient certes bienvenus.

Une autre réponse provenant de notre consultation nous permet de constater, encore une fois, que la responsabilité d'informer les étudiants relève de l'implication des professeurs. Des actions de communication telles des interventions lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants et des présentations des écoles partenaires dans certains programmes ciblés demeurent au cœur des actions de recrutement.

La même réalité s'observe dans un autre collège montréalais, où les projets sont surtout portés par les départements qui en font aussi la promotion. Toutefois, il y a un kiosque pour la mobilité internationale lors des journées « portes ouvertes », l'internationalisation faisant partie du plan stratégique du collège.

Dans le cas d'un cégep de la Montérégie, la personne responsable de la mobilité étudiante nous a dit utiliser des outils de promotion que l'on retrouve sur le site de Cégep International. Après vérification, nous avons pu noter que ces outils sont principalement des guides pratiques d'organisation et d'encadrement des séjours de mobilité dans les cégeps et qu'ils ne permettent donc pas de contacter les étudiants ni de transmettre l'information sur les possibilités de vivre de telles expériences. Le conseiller a aussi mentionné travailler de façon individuelle avec les étudiants intéressés ainsi qu'avec les professeurs des différents départements concernés par l'intermédiaire de rencontres d'information et de suivis individuels.

Cela dit, certains cégeps semblent avoir une longueur d'avance sur d'autres au chapitre de la promotion des activités de mobilité étudiante internationale. En effet, prenons, par exemple, un autre cégep de la région de Montréal, où le recrutement d'étudiants se fait non seulement par l'intermédiaire des professeurs qui font des tournées de classes pour faire connaître les projets et inviter les étudiants à des rencontres d'information, mais également par l'apport significatif du Service de mobilité qui a réalisé un site Internet fort

intéressant comprenant un historique de la mobilité, une liste des projets réalisés par les étudiants, des témoignages, de l'information sur les rencontres à venir et bien plus. Ce médium représente à la fois la pierre angulaire de leurs actions en matière de recrutement d'étudiants pour des séjours internationaux ainsi qu'un outil d'information complet pouvant rejoindre les futurs étudiants et leurs parents.

Dans un autre cégep, la promotion des activités de mobilité internationale est indiquée sur un onglet du site Web de l'établissement. On y retrouve alors l'ensemble des activités internationales offertes par le Bureau international du collège ainsi que les options de projets de mobilité étudiante offerts. Soulignons également l'accès à un outil original qui présente en détail chacun de ces projets sous la forme d'un passeport. À cela s'ajoutent la publication d'un bulletin qui décrit les projets internationaux réalisés au cours de l'année ainsi que des communiqués diffusés dans la revue du collège, dans les médias sociaux et à l'extérieur de l'établissement. Finalement, on compte aussi à cet endroit sur une promotion dans les écoles secondaires et sur des affiches installées sur les babillards de l'école.

Notons finalement la réalisation, dans un autre cégep de la grande région métropolitaine, d'une idée de promotion qui nous semble fort intéressante. En effet, la responsable de la mobilité glisse dans les documents remis aux étudiants lors de la rentrée scolaire une petite carte postale fictive provenant d'un étudiant qui a vécu une expérience à l'étranger. Cela, dans le but de piquer la curiosité des nouveaux étudiants et de les inciter à s'informer sur les projets offerts. Ensuite, l'information passe par des bulletins électroniques internes. Cette même responsable s'assure aussi que l'ensemble du personnel de l'établissement soit au courant de ce qui se passe dans le collège en matière d'internationalisation. De cette manière, tous peuvent renseigner à leur tour les étudiants sur les projets internationaux disponibles. Selon elle, le contact humain est primordial dans ce genre de promotion.

3.1.3 Dans les collèges privés

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans le deuxième chapitre, nous avons communiqué au départ avec cinq établissements privés, et quatre ont répondu à notre appel. Regardons, à partir des quelques réponses reçues, ce qui se fait en matière de promotion de la mobilité étudiante internationale dans ces différents collèges.

Le premier collège que nous vous présentons représente sans contredit celui, parmi les quatre qui font partie de notre échantillon, où les activités internationales sont les mieux structurées. À titre d'exemple, il y a un bureau de mobilité étudiante avec des intervenants qui s'occupent à temps plein des dossiers de mobilité étudiante. Selon leurs dires, au moment de notre enquête, on y travaillait justement à l'élaboration d'un outil de promotion afin d'attirer l'attention des jeunes à la participation de stages internationaux. D'ici la sortie de ce nouvel outil, le collège utilise une multitude de moyens de communication afin d'informer les jeunes des possibilités de séjourner à l'étranger. La promotion est ainsi diffusée lors de rencontres dans les classes en début d'année, dans des kiosques sur les stages internationaux lors de la journée « portes ouvertes », lors de la « foire aux stages » organisée par certains programmes, lors d'un dîner avec les anciens stagiaires des différents projets, etc. Soulignons également la création du tout nouveau site Web international de ce collège qui présente par programme les possibilités de parcourir le monde ainsi que la publication d'un bulletin international qui fait état de la mobilité étudiante et où figurent des témoignages d'anciens étudiants. De plus, il existe un comité, regroupant plusieurs enseignants ainsi que la conseillère du bureau international, dans lequel les participants s'assurent d'une coordination entre les programmes (aspect pédagogique du séjour) et cette conseillère (aspect technique ou logistique du séjour). Finalement, à ce collège, on envoie un professeur par année à l'étranger afin que celui-ci puisse visiter les partenaires sur le terrain et devenir ensuite un bon ambassadeur des projets auprès des étudiants.

Dans le cadre de notre collecte de données, nous avons réussi à communiquer avec une professeure d'un collège privé qui avait participé à nos précédentes recherches sur le sujet. Cette dernière nous a indiqué qu'elle s'occupait elle-même d'informer les étudiants

dans le cadre d'un cours qui sert à la préparation aux stages pour les étudiants d'un programme. Elle transmet également les renseignements sur les bourses et subventions disponibles pour eux. Étant donné que nous avons obtenu de l'information de la part d'une professeure affiliée à un seul département de cet établissement, il demeure difficile pour nous d'avoir une vue globale des outils de promotion existants dans l'ensemble de ce collège.

Dans un autre établissement, c'est la responsable de l'animation à la vie étudiante qui a été notre source d'information. Selon elle, le plus grand défi sur la question d'inciter les jeunes à s'engager dans des projets de mobilité à l'étranger est surtout relié aux coûts qui y sont associés. L'aspect promotionnel est également un problème, tout comme l'insuffisance de documents permettant d'entrer en contact avec les étudiants et de leur exposer concrètement les avantages de faire de tels projets. Pour cette responsable, il est donc difficile de les convaincre, de leur montrer qu'il est possible de financer leur voyage et que l'argent à amasser ne représente pas une barrière infranchissable.

Finalement, dans le quatrième collège ayant collaboré à notre enquête, nous avons constaté qu'il n'existait alors aucun responsable des projets de mobilité internationale, bien que cet établissement ait un responsable du recrutement d'étudiants provenant de l'étranger. Nous pourrions affirmer aussi, à la suite de différentes discussions avec certains membres du personnel enseignant et administratif, que le collège compte principalement sur les professeurs pour l'organisation, mais aussi pour la promotion des différents projets internationaux. Certaines activités de promotion sont également organisées, telles des rencontres au retour des stagiaires et des articles dans un journal local.

En somme, ce bref tour d'horizon de différents établissements d'enseignement postsecondaire du Québec nous permet de constater que certains d'entre eux semblent être plutôt bien organisés en matière de promotion des séjours internationaux, alors que d'autres fonctionnent avec moins de moyens et sans service centralisé dans ce domaine.

De plus, il ne semble pas exister véritablement d'outils « universels » et communs à toutes ces écoles qui pourraient leur servir, peu importe le type de projet et la destination.

Il nous apparaît également évident qu'au collégial, la promotion est concentrée autour de la participation des professeurs des différents départements qui offrent des stages à l'étranger. De plus, nous remarquons que très peu de personnes avec qui nous avons discuté nous ont parlé de promotion auprès d'étudiants qui voudraient, par exemple, organiser leur propre projet de stage à l'étranger ou, encore, voudraient partir avec un projet mené par le service des activités socioculturelles ou avec les associations étudiantes. Très peu ont aussi mis sur pied un site Internet pour rejoindre un maximum d'étudiants. Bref, une promotion plus large, auprès de plus d'étudiants, avec des moyens variés et attrayants aux yeux des jeunes, serait à notre avis souhaitable.

3.2 Les pistes à suivre...

Notre consultation ne s'est pas arrêtée à connaître ce qui se faisait sur le plan de la promotion dans leur établissement. Nous avons aussi discuté avec des gens de la communauté collégiale (étudiants, professeurs et membres du personnel non enseignant) concernant les moyens à privilégier pour inciter les étudiants à s'inscrire dans de telles activités. Voici un compte-rendu de ces conversations avec ces différentes personnes.

Nous avons tout d'abord rencontré un bon nombre d'étudiants de différents programmes. Les propos qui en sont ressortis sont fort intéressants et pourront certainement nous aider dans la réalisation de nos outils.

3.2.1 D'après les étudiants

Commençons avec les propos recueillis chez les étudiants, soit les premiers concernés par l'action que nous voulons poser. Ceux-ci ont semblé être en accord pour dire qu'il devait y avoir plus de promotion sur les possibilités de partir à l'étranger. Par ailleurs, ce qui semble faire consensus quant aux outils de promotion est l'idée d'annoncer ces projets par le biais des technologies de l'information et des communications (TIC). Ils ont

suggéré, entre autres choses, d'envoyer en début de session un courriel incluant de l'information sur les stages offerts dans leur école et des nombreuses options pour amasser l'argent nécessaire pour y participer.

Ils ont aussi indiqué qu'il serait intéressant de montrer des projets déjà réalisés avec les changements concrets que ceux-ci auraient pu avoir sur les populations où ils ont eu lieu ainsi que sur les participants eux-mêmes. Une sorte de témoignage qui les amènerait, selon leurs dires, à s'intéresser davantage à la réalisation de ces séjours internationaux. On pourrait alors présenter des photos, des capsules vidéo, des anecdotes de voyage, etc. Toutefois, la forme que ces suggestions pourraient prendre reste plutôt imprécise. En effet, certains nous en ont parlé sans préciser le médium qui pourrait être utilisé.

Dans la foulée, deux étudiantes nous ont dit que toute cette promotion pourrait se retrouver, par exemple, sur un site Internet. Une plate-forme interactive qui contiendrait, donc, non seulement l'ensemble de l'information pertinente pour préparer et organiser son stage, mais des éléments qui en feraient aussi la promotion par le biais de témoignages, de photos, de vidéos, etc.

De plus, plusieurs jeunes ont estimé qu'il fallait faire plus que de simplement mettre sur pied une plate-forme Web. En effet, pour eux, le contact humain est important et il serait nécessaire de tenir compte de cet aspect lors de la promotion des activités de mobilité internationale. Ils aimeraient, par exemple, qu'un étudiant qui a déjà réalisé un stage puisse venir discuter avec eux en classe ou, encore, qu'un professeur de leur département vienne les informer de la possibilité de partir à l'étranger.

Chez ces jeunes, on semble moins apprécier l'idée des dépliants ou des affiches promotionnels. Bien que ce soit, pour une étudiante rencontrée, des outils utiles, quelques autres nous ont dit qu'ils ne regardent plus les affiches dans les corridors, simplement parce qu'il y en a souvent excessivement beaucoup. Ainsi, au lieu d'attirer leur attention, cette surabondance a l'effet de les désintéresser des messages de ces affiches.

Dans le cadre de cette consultation, nous avons également rencontré la direction d'un collège, quelques professeurs responsables de projets de mobilité étudiante ainsi qu'une animatrice à la vie étudiante d'un collège. Voici quelques-uns des propos les plus pertinents provenant de ces entretiens.

3.2.2 D'après les intervenants

Tout comme les étudiants, plusieurs des intervenants rencontrés croient qu'il faut passer par de nouveaux moyens de communication. On parle par exemple de la création d'un site Internet qui pourrait faire la promotion de l'engagement des étudiants dans les séjours internationaux en rassemblant de l'information pratique (séjours, bourses, organismes, etc.), mais qui pourrait aussi servir à présenter des expériences antérieures (témoignages d'étudiants, vidéos, etc.). Une professeure a suggéré, par exemple, la création et l'inclusion dans ce site Web d'une banque d'organismes qui pourrait servir à orienter nos étudiants quant à leur préparation de voyage (s'ils partent dans un projet qu'ils organisent) ou pour obtenir de l'aide financière. Mentionnons que cet outil semble être une nécessité pour une autre professeure qui a affirmé avoir manqué de soutien pour l'organisation de son propre projet lorsqu'elle était elle-même étudiante. Comme l'argent semble être le nerf de la guerre dans l'engagement étudiant (ce que nous a aussi confirmé notre recherche de 2012), cette liste, a mentionné l'une des enseignantes, pourrait aussi comprendre tous les organismes qui sont susceptibles de vouloir commanditer de tels projets (institutions financières, députés, maires, entreprises privées, etc.).

Une professeure en sciences humaines a rapporté qu'il serait intéressant d'avoir une liste à cocher avec les étapes de préparation d'un voyage étudiant. Tout cela pourrait être très instructif et fait de manière très interactive, à son avis. Il pourrait également y avoir une liste des projets offerts par collège et par programme. Bref, les idées en lien avec ce site Internet sont nombreuses et bien que cela ait à voir plus directement avec l'organisation de séjours, il reste néanmoins que ce genre d'information pourra certainement encourager les étudiants intéressés à y participer.

Regardons maintenant quelle autre forme pourrait prendre cette promotion.

Un membre de la direction d'un collège nous a indiqué qu'il pourrait être pertinent également de réaliser une sorte de guide qui pourrait être remis à l'ensemble des responsables de la mobilité étudiante. Cette trousse pourrait comprendre des dépliants et des affiches de promotion générale (bourses, organismes, étapes de préparation, etc.), mais aussi des renseignements plus détaillés sur les projets des différents collèges privés. Cette trousse pourrait être au centre des activités de promotion et permettrait d'outiller les responsables des différents projets (enseignants, animateurs à la vie étudiante, etc.). Cette personne ainsi qu'une professeure favoriseraient par ailleurs la mise sur pied d'une journée portant sur les stages internationaux dans les collèges où séances d'information, kiosques, témoignages et conférences pourraient faire partie du menu de la journée. Des activités pourraient aussi avoir lieu dans les différents locaux des établissements (bibliothèque, espace de rencontre, etc.). Tout cela pourrait favoriser, croit-elle, l'engagement des jeunes dans des séjours internationaux.

Contrairement aux étudiants, quelques professeurs ont dit que la création et la pose d'affiches dans les collèges pouvaient représenter un bon moyen d'encourager les jeunes à s'engager dans un projet de stage ou de séjour international. Mais encore faut-il, selon eux, faire une affiche qui puisse sortir de l'ordinaire pour attirer le regard parmi les multiples autres annonces.

Puis, plusieurs enseignants nous ont affirmé que la promotion devait aussi faire appel au contact humain. Selon eux, les jeunes doivent voir qu'il y a quelqu'un dans leur école pour les aider. Ils ont ainsi mentionné la tenue de rencontres d'information organisées entre autres par les départements. Des dépliants et de la documentation pourraient alors être distribués et des étudiants ayant fait ces séjours pourraient venir rencontrer leurs condisciples. L'animatrice à la vie étudiante a conclu que, en fait, ce sont les départements qui, parce qu'ils sont en contact constant avec les jeunes, doivent s'assurer de la promotion auprès de leurs étudiants et que la réalisation de ces rencontres serait fort intéressante.

Indiquons que ce ne sont justement pas tous les départements qui désirent prendre du temps pour faire la promotion de telles expériences à l'étranger. En effet, dans certains d'entre eux, il faut parfois refuser certains étudiants intéressés à partir, et ce, par manque de milieux de stages. La promotion n'est donc pas nécessaire dans ce contexte, bien que les étudiants puissent décider de partir par leurs propres moyens, sans que leur projet soit nécessairement crédité.

Pour terminer cette section, nous aimerions vous faire part de quelques éléments d'information que nous avons retenus à la suite de notre rencontre avec l'une des responsables du Bureau international de l'Université Laval. Fort d'une expérience de près de 15 ans dans la promotion de la mobilité internationale, le BI demeure une référence fiable en matière de développement des activités internationales dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec. Pour cette personne, la promotion de la mobilité étudiante internationale doit démarrer par la centralisation des activités internationales sous un même service. Cela permet de s'assurer d'une certaine cohérence et standardisation dans la promotion réalisée auprès de tous les étudiants. Il faut également être appuyé par une politique institutionnelle qui vise la mobilité internationale et par une direction qui croit en ces activités, comme c'est le cas à l'Université Laval depuis plusieurs années.

De manière concrète, les activités de promotion à l'Université Laval passent par le même processus. La première étape consiste à faire le tour des classes de l'Université et à présenter les activités du Bureau international, le soutien que celui-ci peut apporter et les modalités générales. Puis, on remet aux étudiants une carte postale promotionnelle avec les références du BI ainsi qu'une invitation à aller sur le site Internet de ce service. Une fois sur ce site, les étudiants ont toute l'information concernant les stages et bien plus encore⁶.

⁶ Voir la section 3.1.1 pour davantage de détails sur le contenu du site Internet du Bureau international de l'Université Laval.

3.3 Se mettre en action...

À la lumière de ce que nous venons de présenter, nous constatons que nos collaborateurs nous ont transmis de nombreuses idées intéressantes. Cela dit, avant de présenter celles que nous avons retenues, indiquons quelques réflexions qui ont guidé nos choix.

Dans un premier temps, nos outils de promotion devaient prendre en compte le fait que les besoins sont différents d'un collègue à un autre, voire d'un département à un autre. Certains ont une structure bien établie dans l'organisation et même dans la promotion des activités étudiantes internationales, alors que d'autres n'ont tout simplement rien de véritablement organisé, comme nous avons pu le remarquer dans la section 3.1. Il fallait donc que ce que nous proposons soit à la fois général pour être utilisé dans tous les collèges. Ces outils devaient toutefois, nous le pensions, donner de l'information de base sur les stages et les séjours internationaux afin de parvenir à notre but, soit que les jeunes s'intéressent et s'engagent en plus grand nombre dans de tels projets.

Dans un deuxième temps, nous devions aussi penser au fait que nos outils puissent être accessibles à tous les étudiants des collèges privés, peu importe leur âge, leur sexe, leur programme, etc. Il faut donc penser à un outil qui puisse être le plus large et inclusif possible.

Dans un troisième temps, les outils développés devaient permettre de faire la promotion, sans qu'ils représentent l'obligation d'un travail supplémentaire pour ceux qui les utiliseraient. Les professeurs et les membres du personnel des collèges ont suffisamment de travail et si nous voulons que nos outils fonctionnent, ceux-ci devaient être du type « clé en main ». Cela dit, ils devaient aussi être adaptables par les chercheurs s'il advenait que de nouveaux renseignements méritant d'être ajoutés à nos outils nous soient envoyés.

Dans un quatrième temps, il est certain que nous recommanderions à tous les collèges de se doter d'un service centralisé de type « bureau international » qui permettrait de regrouper toutes les activités qui concernent l'internationalisation dans les établissements.

De nombreux témoignages précédemment présentés montrent que cette ressource représente la meilleure solution pour assurer le succès de la mobilité étudiante outre-frontières. Il va sans dire qu'il s'agit là d'une idée très coûteuse qui, bien que souhaitable, ne peut prendre forme dans tous les établissements. L'importance du contact humain ayant été soulignée à maintes reprises par les participants de notre étude, nous pensons néanmoins que le fait de désigner une ou des personnes comme responsables de la mobilité internationale dans un collège (ou par programme) pourrait venir pallier l'absence d'un service centralisé. Notre enquête a révélé que les étudiants doivent avoir une figure de référence, ne serait-ce que pour amorcer la préparation de leur projet.

Finalement, pour des raisons d'ordre financier, notre intention était de construire un outil qui puisse être le plus « intemporel » possible car, au terme de ce projet, il sera difficile pour nous d'y consacrer plusieurs heures supplémentaires.

Regardons maintenant, à la lumière des nombreuses idées recueillies lors de notre consultation et des réflexions que nous venons d'émettre, les outils que nous avons choisi de développer dans le cadre de cette recherche-action.

Chapitre 4 : outils de promotion de la mobilité étudiante internationale

À la lumière de l'ensemble de l'information que nous avons présenté au troisième chapitre, nous avons choisi de retenir deux outils qui sont complémentaires. Il s'agit d'une carte postale (premier outil) qui mènera les étudiants à consulter un site Internet (deuxième outil), où ils trouveront une panoplie de renseignements devant, nous l'espérons, les inciter à vivre une expérience internationale dans le cadre de leurs études collégiales. Cette stratégie, employée entre autres par le Bureau international de l'Université Laval, semble appropriée pour les besoins des intervenants et des étudiants et demeure une nouveauté pour notre réseau.

Ces outils de promotion sont avant tout destinés aux étudiants, mais ils pourront certainement aussi aider le personnel des collèges à faire la promotion des stages et des séjours internationaux ainsi que soutenir les étudiants dans leurs premières démarches. Rappelons qu'étant donné l'importance du contact humain dans le processus de promotion (tel qu'il a été souligné par plusieurs participants de notre étude), l'idéal serait que ces outils puissent être distribués ou présentés par une ou des personnes qui, sans nécessairement organiser le séjour des étudiants, pourraient néanmoins représenter des figures de référence si ceux-ci ont des questions en cours de route.

4.1 Carte postale

Nous avons réalisé une carte postale qui, au recto, expose les mêmes images que sur la page d'accueil de notre site Internet (voir le point 4.2 ci-dessous pour les détails de la plate-forme Web) ainsi qu'un court texte qui incite les étudiants à se rendre dans ce site. Au verso de cette carte postale, nous avons inscrit la phrase suivante : « J'ai organisé mon voyage avec le site *jeparsenvoyage.info!* Me voilà rendu à : ». De plus, nous avons laissé énormément d'espace afin que l'étudiant puisse écrire et donc utiliser réellement cette carte postale une fois en voyage. Il peut y mettre un timbre et y inscrire une adresse

postale. La carte présente également un code QR pour que les étudiants puissent directement atteindre notre outil Web par l'entremise de leur téléphone intelligent. La carte postale est produite en format PDF, de sorte que les collègues puissent en imprimer à leur guise, selon l'utilisation qu'ils voudront faire de nos outils. La carte postale est en annexe de ce document (annexe 3).

4.2 Site Internet

Jeparsenvoyage.info. Voilà le titre de la plate-forme Web que nous avons réalisée. Celle-ci se décline en cinq sections principales.

La première section intitulée « Mon voyage sera » permet de présenter sommairement au visiteur ce qu'est la mobilité internationale étudiante et de montrer quelques formules de séjours possibles. Sans aller trop loin dans les détails, cette section reste nécessaire, car elle permet de situer ce type de projet selon les formes éventuelles qu'il peut prendre, d'indiquer sa durée approximative et de voir si ce projet est normalement crédité ou non dans les programmes collégiaux.

Les sections 2 et 3, intitulées « M'organiser » et « Comment financer? », sont consacrées, pour leur part, au soutien de l'étudiant intéressé par la réalisation d'un projet de mobilité internationale. Dans l'une de ces sections, nous présentons des étapes pour accompagner l'étudiant dans l'organisation de son voyage d'études. Puis, nous proposons une liste de plusieurs organismes ou entreprises qui sont spécialisés dans l'organisation et dans la planification des séjours internationaux pour les jeunes. Chaque organisme ou entreprise est identifié par des icônes qui sont associés à des types de voyages, tels que définis dans la section 1 du site Internet. L'étudiant peut donc voir les types de voyages offerts par les organismes ou entreprises ciblés. Dans la section « Comment financer? », il est question du financement des projets étudiants internationaux. Cette fois-ci encore, nous suggérons quelques étapes pour amasser l'argent nécessaire au séjour et indiquons une liste de quelques organismes subventionnaires.

Le désir d'inclure ces deux sections dans le site Internet est issu des résultats de nos recherches antérieures ainsi que de la présente consultation⁷. En effet, nous savons que l'organisation d'un tel séjour demande d'être soutenue et qu'elle implique une bonne planification sur le plan de son financement. Notre consultation fait également état de la nécessité de mieux orienter nos étudiants afin de les aider dans la mise sur pied de leur propre projet. Ainsi, des enseignants et une personne membre d'une direction nous disaient, rappelons-nous, qu'il serait fort intéressant d'offrir un soutien aux étudiants en leur présentant une banque d'organismes qui peuvent les aider dans leur préparation (organisation et financement). Bref, il était incontournable pour nous d'offrir ces renseignements aux visiteurs de notre plate-forme Web.

Lors de notre consultation, plusieurs étudiants et intervenants avaient fait mention qu'ils trouveraient intéressant de pouvoir lire ou entendre certains témoignages d'anciens participants. Cela, disaient les étudiants, leur donnerait peut-être le goût de partir à l'étranger durant leurs études et servirait aussi à mieux saisir les effets de ces séjours sur leur vie. La quatrième section, intitulée « Je voyage pour... », est donc consacrée à la présentation de différents témoignages de jeunes ayant participé auparavant à de tels séjours, un peu partout dans le monde, dans le cadre de leurs études collégiales. Ils traitent à la fois des ambitions des jeunes quant à leur participation à ces séjours internationaux, mais également des impacts de ces expériences sur leur vie personnelle et professionnelle.

Outre ces quatre sections, nous avons ajouté un onglet qui mène vers une page où nous présentons qui nous sommes ainsi que l'objet de nos deux précédentes recherches.

Finalement, la page d'accueil de notre site Web comporte aussi une galerie photo, des liens vers des vidéos, ainsi qu'un jeu-questionnaire d'une douzaine de questions qui vise à vérifier si ce type de projet peut être une possibilité à envisager pour l'étudiant, et ce, selon quelques critères pertinents issus de nos recherches précédentes (goût de l'aventure,

⁷ Voir nos deux recherches antérieures (Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2011; Boutet-Lanouette et Jobin-Lawler, 2012) ainsi que les sections 1.2 et 3.2 du présent document.

gestion efficace de son horaire, possibilité de quitter pour un certain temps son travail rémunéré, l'argent disponible pour le projet, etc.). Sans être de nature scientifique, ce questionnaire offrira toutefois à l'utilisateur la possibilité de constater si ce genre d'aventure peut être pour lui ou non.

En somme, nous pensons que l'ensemble des sections de ce site Internet contribuera à promouvoir la mobilité internationale auprès des étudiants du réseau des collèges privés québécois. Comme nous aurons les droits d'administration de ce site Web, le contenu des sections pourra également être bonifié à la suite des commentaires que nous ferons les internautes (via la section *Contact*).

Pour visiter la plate-forme Web, veuillez vous rendre à cette adresse :
www.jeparsenvoyage.info

Conclusion

En conclusion, ce rapport dresse un court portrait descriptif de la mobilité étudiante principalement dans les cégeps et les collèges privés québécois, après quoi nous y retraçons quelques éléments de nos recherches antérieures qui nous permettent de penser que l'engagement des étudiants dans des projets internationaux n'est pas chose évidente et que, malgré un fort intérêt pour ce type d'activités, ceux qui réalisent réellement ces projets sont peu nombreux. En fait, les séjours de mobilité demandent certes beaucoup de préparation et d'implication de la part de nos étudiants (planification, financement, etc.), mais également une bonne promotion du côté des organisateurs afin de faire connaître les possibilités de séjours à l'étranger, ce qui fait souvent défaut selon nos précédentes études.

Cela étant dit, l'idée derrière la présente étude de type « recherche-action » est de mieux comprendre comment faire la promotion de la mobilité étudiante internationale dans le réseau des établissements collégiaux privés québécois. Une fois cette étape accomplie, la nature de notre recherche nous a amené à réaliser des échanges avec des acteurs de cette mobilité (université, cégeps et collèges privés) dans le but de répondre à un besoin, soit celui d'améliorer la participation aux stages et aux séjours internationaux étudiants. Ainsi, nous avons réalisé des outils permettant de faire une meilleure promotion de ces projets internationaux.

Au final, deux outils de promotion ont été élaborés à la suite de nos consultations. Le premier est un outil papier, sous forme de carte postale, celle-ci pouvant être remise aux étudiants directement lors d'activités de promotion par l'entremise des coordonnateurs, des professeurs ou des organisateurs de projets. Cette carte postale renvoie également à l'autre outil développé dans le cadre de cette recherche, soit un site Internet. Celui-ci s'adresse directement aux étudiants intéressés par la réalisation d'une activité de séjour ou de stage à l'étranger. Alors que certaines sections du site permettent de mieux saisir la portée de ces projets et de cerner les différentes formules de séjours possibles, d'autres

visent davantage à soutenir les étudiants dans l'organisation de leur futur séjour à l'international.

Nous n'avons pas la prétention de dire que les outils développés lors de cette recherche-action, dans leur forme présentée, sont complets et révolutionnaires quant à la promotion de la mobilité étudiante internationale au collégial. Par contre, il nous semble qu'ils permettront de combler un besoin qui se fait sentir à la fois chez les jeunes qui en connaissent peu sur ces types de projets et sur les avantages d'y participer, mais aussi de les encourager à s'y engager. Bref, en nous inspirant d'actions posées dans différents établissements d'enseignement postsecondaires du Québec et de conseils de différents intervenants du milieu des établissements collégiaux privés, nous en arrivons à un résultat qui, nous l'espérons, sera satisfaisant les besoins du réseau des collèges privés du Québec, et peut-être même ceux du réseau public.

Bibliographie

- ANC COMMUNITY. *La recherche-action en apprentissage sur le terrain*, [En ligne], http://www.anccommunity.ca/Downloads/ANC_action_research_f.pdf (Page consultée le 20 mars 2012)
- ANGERS, Maurice. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 3^e édition, Anjou, Les Éditions CEC, 2000, 226 pages.
- ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA. *Internationalizing Canadian Campuses, Main Themes Emerging from the 2007 Scotiabank-AUCC Workshop on Excellence in Internationalization at Canadian Universities*, 2007, [En ligne], <http://www.aucc.ca/wp-content/uploads/2011/05/scotiabank-internationalization-workshop-2007.pdf> (Page consultée le 26 septembre 2010)
- ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA. *Internationalisation des programmes d'études : guide pratique à l'intention des universités canadiennes*, 2009, [En ligne], <http://www.aucc.ca/wp-content/uploads/2011/07/curriculum-primer-2009-03-31-f.pdf> (Page consultée le 26 septembre 2010)
- BLANC, Valérie et collab. *IPMSH : une approche multidisciplinaire de la recherche en sciences humaines*, Montréal, Chenelière éducation, 2010, 208 pages.
- BOUTET-LANOUELETTE, Matthieu et Alexandre JOBIN-LAWLER. *Étude sur l'intérêt et l'engagement des étudiants des collèges privés québécois dans des projets de mobilité internationale*, Rapport de recherche PREP, Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy, 2012, 163 pages.
- BOUTET-LANOUELETTE, Matthieu et Alexandre JOBIN-LAWLER. *La mobilité étudiante internationale dans les collèges privés québécois : quels effets pour les étudiants?*, Rapport de recherche, Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy, 2011, 201 pages.
- BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE. *Un monde à apprendre : les étudiants postsecondaires canadiens et l'expérience des études à l'étranger*, 2009, [En ligne], http://www.cbie-bcei.ca/wp-content/uploads/2012/03/20100520_WorldOfLearningReport_f.pdf (Page consultée le 5 novembre 2011)
- CÉGEP INTERNATIONAL. [En ligne], <http://www.cegepinternational.qc.ca> (Page consultée le 5 novembre 2011)

- CÉGEP INTERNATIONAL. *Profil des activités internationales des cégeps 2010*, 2010, [En ligne], <http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/39291-Profil-des-activites-internationales-des-cegeps-2010.PDF> (Page consultée le 5 novembre 2011)
- CÉGEP INTERNATIONAL. *Profil des activités internationales des cégeps 2005*, 2005, [En ligne], http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/Profil_international_des_cegeps%20_2005.pdf (Page consultée le 28 novembre 2010)
- COLLÈGE LAFLÈCHE. « Florence au pays des kangourous! », *Laflèche international*, mai 2012, [En ligne], http://inter.clafleche.qc.ca/uploads/media/4e_e_769_dition_LAFLECHE_INTERNATIONAL_01.pdf (Page consultée le 9 novembre 2012)
- CÉGEP DE SHERBROOKE. *Politique de l'internationalisation de l'éducation*, 2012, [En ligne], http://cegepsherbrooke.qc.ca/officiel/images/stories/communic/publications/politiques/internationalisation_education.pdf (Page consultée le 8 novembre 2012)
- DEL BALSIO, Michael et Alan D. LEWIS. *Recherche en sciences humaines : une initiation à la méthodologie*, Mont-Royal, Modulo, 2007, 274 pages.
- DUBÉ, François et Olivier DESJARDINS. *Entretiens vers le monde : le profil international de l'Université Laval*, Université Laval, 2008, cédérom.
- FÉDÉRATION DES CÉGÉPS. *Quelques chiffres*, [En ligne], <http://www.fedecegeps.qc.ca/salle-de-presse/quelques-chiffres/> (Page consultée le 11 avril 2012)
- GINGRAS, Paul-Émile. « Le domaine et le modèle de la recherche au collégial », *Pédagogie collégiale*, mars 1994, [En ligne], http://www.cdc.qc.ca/ped_coll/gingras_7_3.html
- HAYWARD, Fred M. et Laura M. SIAYA. *Public Experience, Attitudes and Knowledge : A Report on Two National Surveys about International Education*, 2001, [En ligne], <http://www.eric.ed.gov/PDFS/ED475087.pdf> (Page consultée le 7 décembre 2011)
- KNIGHT, Jane. *Progression et promesse : rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes*. Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, 2000, 113 pages.
- LABRECQUE, Mélanie. *Élaboration et validation d'un outil d'évaluation pour mesurer les impacts de la mobilité étudiante*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2002, 210 pages.

QUÉBEC, CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises. Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Sainte-Foy, Conseil supérieur de l'éducation, 2005, 104 pages.

UQAM INTERNATIONAL. [En ligne], <http://www.international.uqam.ca/default.aspx> (Page consultée le 5 novembre 2012)

UQAM.TV. [En ligne], <http://tv.uqam.ca/Default.aspx> (Page consultée le 5 novembre 2012)

Annexe 1 : courriel envoyé aux collèges

Bonjour,

Mon nom est Matthieu Boutet-Lanouette. Je suis enseignant en histoire au Campus Notre-Dame-de-Foy à Saint-Augustin près de Québec. J'ai vu, en parcourant le site Internet de votre cégep, que celui-ci était assez actif en matière d'internationalisation, c'est pourquoi je vous envoie aujourd'hui ce courriel.

Avec un collègue qui enseigne l'anthropologie (Alexandre Jobin-Lawler), nous menons depuis 2010 des recherches sur la mobilité étudiante internationale dans le réseau des collèges privés québécois.

Notre première étude, laquelle portait sur les effets de cette mobilité, est disponible sur le site Web de notre établissement d'enseignement (<http://www.cndf.qc.ca/>). Nous terminons en ce moment la seconde qui, pour sa part, s'intéresse aux motivations et obstacles de la mobilité étudiante internationale.

Nos recherches ont démontré que les séjours internationaux avaient des effets très bénéfiques sur les participants, sur les plans personnel, professionnel et scolaire, et que ce type d'expérience intéressait beaucoup les étudiants mais que, pour des raisons diverses, ils étaient somme toute assez peu nombreux à s'y engager. Par exemple, dans le réseau privé, notre étude en cours tend à démontrer que près de la moitié des étudiants qui ne sont pas engagés dans un projet de mobilité étudiante internationale (malgré qu'ils en aient la possibilité) sont tout de même intéressés par ce type d'expérience.

Face à ce constat, nous aimerions développer cette année un outil que nous pourrions mettre à la disposition des collèges pour faire croître l'intérêt des étudiants pour ce type d'expériences et inciter les étudiants intéressés à s'engager dans de tels projets. Nous ne savons pas encore quelle forme prendra cet outil (brochure, site Internet, application mobile, etc.). Nous mènerons d'ailleurs des consultations auprès d'étudiants à ce sujet.

Nous en sommes en ce moment à vérifier ce qui existe comme outils de ce type afin de dresser l'état de la question de notre recherche, c'est pourquoi nous vous contactons aujourd'hui. **Est-ce que votre établissement a déjà développé quelque chose de ce type? Si oui, pourrait-on en prendre connaissance? Comment faites-vous la promotion des séjours à l'international auprès de votre « clientèle »? Quels outils mettez-vous à la disposition de vos voyageurs pour les aider à préparer leur séjour?**

La création de cet outil s'inscrit dans une recherche-action que nous menons dans le cadre d'une recherche du programme de recherche et d'expérimentation pédagogique de l'Association des collèges privés du Québec. Il ne s'agit donc pas de copier les outils existants, mais bien de voir ce qui existe en la matière afin de créer un nouvel instrument. Nous travaillons tous, j'en suis certain, à ce qu'un plus grand nombre de jeunes possibles puissent vivre des expériences internationales.

Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

Au plaisir,

Matthieu B. Lanouette, Enseignant en Histoire et Co-coordonnateur

Département de Sciences humaines

Tél. : 418 872-8242, poste 1122

Sans frais : 1 800 463-8041 Téléc. : 418 872-3448

Courriel : boutetlm@cndf.qc.ca

Pseudo Skype : matthieub.l. WWW : www.cndf.qc.ca

5000, rue Clément-Lockquell Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Google Maps | Street View

Annexe 2 : schéma de discussion

Durée : 15 minutes

Présentation des chercheurs : Matthieu B. Lanouette et Alexandre Jobin-Lawler

Présentation de la recherche :

Tout d'abord, merci de bien vouloir participer à cette courte discussion. Est-ce que tu acceptes que nous te tutoyions?

Notre recherche, subventionnée par l'Association des collèges privés du Québec, porte principalement sur la manière de promouvoir les séjours à l'étranger dans les collèges privés.

But de la discussion et règles d'éthique :

Nous venons te rencontrer dans le but de discuter de tes idées sur comment promouvoir de telles activités. Nous avons préparé quelques questions afin de structurer l'entretien mais, en fait, cette rencontre demeure un échange ouvert entre toi et nous, alors nous t'invitons à ne pas te restreindre dans tes réponses et dans les informations que tu nous communiqueras.

Tu peux être assuré que tes réponses resteront confidentielles et qu'en aucun cas les résultats individuels ne seront communiqués à qui que ce soit. De plus, nous utiliserons des pseudonymes afin d'assurer la confidentialité des renseignements personnels, ceci dans le but que tu te sentes à l'aise de répondre librement. Tu peux en tout temps refuser de répondre à nos questions et te désister du processus si tu en sens le besoin.

As-tu des questions avant que nous commençons la discussion?

1. Renseignements généraux

- 1.1 Quel est ton âge?
- 1.2 Quelle est ta situation actuelle (travail, études, autres?)
- 1.3 Quel est ton programme d'études?
- 1.4 As-tu déjà participé à un séjour à l'international?

Si oui, est-ce que tu peux donner quelques détails sur cette expérience?

- 1.4.1 Où est-ce que ce séjour avait lieu?
- 1.4.2 Quand ce séjour a-t-il eu lieu?
- 1.4.3 De quel type de séjour s'agissait-il? (*Crédité ou non? Stage professionnel en milieu de travail? Séjour d'études dans un établissement partenaire? Stage d'observation et de sensibilisation? Stage de solidarité ou de coopération internationale? Séjour linguistique?*)
- 1.4.4 Qu'est-ce que tu as fait dans le cadre de ce séjour?
- 1.4.5 Quel type d'encadrement était offert dans le cadre de ce séjour?
- 1.4.6 De manière générale, quelles sont les raisons qui t'ont motivé à participer à ce séjour de mobilité internationale?

Si non, pourquoi tu n'y as jamais participé?

2. Promotion de la mobilité internationale

- 2.1 As-tu déjà entendu parler de la possibilité de réaliser un stage ou un séjour à l'international dans ton collège? (sinon, aller à la question suivante)
 - 2.1.1 Par quel(s) moyen(s) tu en as pris connaissance?
 - 2.1.2 Qui est responsable de ce projet dans ton collège?
- 2.2 Si tu voulais que plus de collégiens participent à des stages ou des séjours à l'international, par quel(s) moyen(s) en ferais-tu la promotion?
- 2.3 Crois-tu que l'on fait assez de promotion afin de connaître les possibilités offertes dans ton collège? Pourquoi?

Remerciements

Annexe 3 : carte postale

Recto



Verso

